

Questions au Feuilleton

Et notamment, que la nouvelle loi interdise:

- a) la pornographie «hard core» dépeignant ou décrivant un comportement sexuel déviant et violent;
- b) la promotion ou la fourniture de matériel relatif à l'usage de drogues illégales;
- c) l'encouragement ou l'affichage d'un comportement homosexuel;
- d) la promotion de la violence sadique et la défense du génocide dans tous les media, et
- e) l'utilisation, la promotion, l'échange ou la vente de tout autre matériel connexe dans le cas des mineurs.

Monsieur l'Orateur, la pétition compte 18,275 noms recueillis parmi les citoyens de Vancouver et de la vallée du cours inférieur du Fraser.

* * *

[Français]

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. Yvon Pinard (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, on répondra aujourd'hui aux questions suivantes: 813, 818, 945, 948, 949, 955 et 1125.

Je demande, monsieur l'Orateur, que les autres questions soient reportées.

[Texte]

LES CRÉDITS DU PROJET KATIMAVIK

Question n° 813—**M. Howie:**

Depuis le 1^{er} janvier 1977, combien le gouvernement a-t-il alloué au total au projet Katimavik?

L'hon. Barney Danson (ministre de la Défense nationale): \$10,000,000.

DÉFENSE NATIONALE—LES REMPLACEMENTS DE NAVIRES AU COURS DES PROCHAINES ANNÉES

Question n° 818—**M. Howie:**

Le ministère de la Défense nationale projette-t-il de renouveler ou d'accroître sa flotte et, dans l'affirmative, de combien de navires au cours des deux prochaines années?

L'hon. Barney Danson (ministre de la Défense nationale): Le seul navire devant entrer en service au cours des deux prochaines années est un navire de soutien des plongeurs-démineurs de la flotte destiné à remplacer le ravitailleur de plongeurs (YMT-2). Le programme de remplacement de navires a été présenté par le ministre le 22 décembre 1977.

EMPLOI ET IMMIGRATION, FREDERICTON (N.-B.)—LES EXIGENCES EN MATIÈRE DE BILINGUISME

Question n° 945—**M. Howie:**

Depuis le 1^{er} novembre 1977, a-t-on affiché ou fait circuler des directives dans les bureaux du ministère de l'Emploi à Fredericton (N.-B.), au sujet des conditions que les futurs employés devront remplir en matière de bilinguisme?

[M. Friesen.]

L'hon. Bud Cullen (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Non.

Question n° 948—**M. Howie:**

Depuis le 1^{er} janvier 1977, a-t-on modifié les exigences en matière de bilinguisme imposées aux fonctionnaires du bureau de la Commission d'assurance-chômage de Fredericton (N.-B.)?

L'hon. Bud Cullen (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Non.

Question n° 949—**M. Howie:**

Depuis le 1^{er} janvier 1977, a-t-on modifié les exigences en matière de bilinguisme imposées aux fonctionnaires des bureaux du ministère de l'Emploi à Fredericton (N.-B.)?

L'hon. Bud Cullen (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Non.

Question n° 955—**M. Howie:**

Depuis le 1^{er} novembre 1977, des directives concernant les exigences en matière de bilinguisme requises des nouveaux employés ont-elles été diffusées ou affichées dans les bureaux de la Commission d'assurance-chômage de Fredericton (N.-B.)?

L'hon. Bud Cullen (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Non.

APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES—LES DÉPENSES DANS LA CIRCONSCRIPTION DE NICKEL BELT

Question n° 1125—**M. Rodriguez:**

Depuis 1970, quelle somme le ministère des Approvisionnement et Services et les organismes qui en relèvent ont-ils dépensée dans la circonscription de Nickel Belt, au cours de chaque année financière?

L'hon. Jean-Pierre Goyer (ministre des Approvisionnements et Services): Les systèmes de renseignements du ministère ne sont pas basés sur les limites des circonscriptions électorales mais plutôt sur les limites des villes et des provinces.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI SUR LES PORTS DE PÊCHE ET DE PLAISANCE**MESURE PRÉVOYANT LES MODALITÉS DE GESTION ET D'AMÉNAGEMENT DE CERTAINS PORTS**

La Chambre reprend l'étude, interrompue le lundi 6 février, de la motion de M. LeBlanc (Westmorland-Kent): Que le bill C-2, concernant la gestion et l'aménagement de certains ports de pêche et de plaisance au Canada, soit lu pour la 3^e fois et adopté.